



*Acta fabula*  
*Revue des parutions*  
vol. 6, n° 1, Printemps 2005  
DOI : <https://doi.org/10.58282/acta.779>

---

## De l'obscur désir de cerner

**Florence Magnot-Ogilvy**

*Du genre libertin*, sous la direction de Jean-François Perrin et Philip Stewart, Paris, Desjonquères, 2004.

---



### **Pour citer cet article**

Florence Magnot-Ogilvy, « De l'obscur désir de cerner », Acta fabula, vol. 6, n° 1, , Printemps 2005, URL : <https://www.fabula.org/revue/document779.php>, article mis en ligne le 03 janvier 2005, consulté le 24 Avril 2024, DOI : 10.58282/acta.779

---

---

# De l'obscur désir de cerner

## Florence Magnot-Ogilvy

---

Ce travail collectif sur le genre libertin vient tenter de répondre à la double question, véritable et entière, qui embarrasse, à un moment ou à un autre, tous les usagers, spécialistes et amateurs de la littérature du XVIIIe siècle : qu'est-ce qui est libertin et qu'est-ce qui ne l'est pas ? Pour quels textes, quel type de texte, sommes-nous en effet autorisés à nous emparer de ce terme si séduisant ? Plus problématique encore que la catégorie de la « littérature sensible » qui lui sert de pendant, la notion de libertinage est piégée pour quiconque s'efforce de tenir un discours théorique sur le XVIIIe siècle (à preuve : les multiples précautions d'usage lorsqu'on doit y recourir. S'il ne prétend pas bien sûr apporter une réponse unique et définitive à une question qui structure tout un pan de la critique de cette période, le recueil présente en tout cas un large éventail des façons de poser la problématique de la mise en texte du sexe à une époque donnée (23 communications), en même temps qu'il donne lieu à une réflexion passionnante sur l'indéniable séduction exercée par un terme critique au fort pouvoir évocateur.

La problématique générique à laquelle invitait hardiment le titre initial du colloque (« La littérature libertine au XVIIIe siècle : existe-t-il un genre libertin? ») a été prise au sérieux par presque tous les participants. Tous reconnaissent que la difficulté consiste à donner un cadre théorique cohérent à un corpus empiriquement constitué par une « tradition » à laquelle on est bien obligé de se référer. La formulation plus feutrée du titre du recueil des actes (« Du genre libertin ») problématise avec élégance les questions qui se posent à propos d'un « genre libertin » dont l'existence est à la fois entérinée et mise à distance par ce second titre. Les auteurs oscillent entre l'acceptation de définitions et de distinctions consacrées et une attention à un détail des textes qui les met sans cesse à mal. Il en va ainsi des distinctions récurrentes entre le libertinage de pensée et le libertinage de mœurs, entre le pornographique et l'érotique, entre l'ordure et la gaze, ou encore du mot même de *libertin* qui ne fonctionne pas à l'époque – malheureusement – comme un terme de définition générique.

Prenant comme point de départ la définition moderne du genre comme autorisation ou même consigne de lecture, et élargissant le débat à une problématique plus générale, certains se résignent et recommandent finalement, en matière de littérature d'Ancien Régime, d'opter pour une approche historique

plutôt que de se risquer sur le terrain de la théorie littéraire. Ils s'efforcent alors de reconstituer l'horizon de réception et les outils conceptuels du lecteur de l'époque. Au-delà de l'objet libertin proprement dit, le recueil engage ainsi des enjeux théoriques importants et notamment l'alternative théorique qui contraindrait de choisir entre un travail de reconstitution de la lecture de l'autre contemporain et une étude fondée sur notre lecture et de notre réception actuelles.

Plutôt que de répéter ici la préface synthétique et concertante de Jean-François Perrin qui se saisit de tous les fils de la problématique pour faire écho à l'ensemble des voix du colloque, nous suivrons les trois grandes divisions de l'ouvrage, qui sont aussi trois méthodes pour aborder la problématique du libertinage :

1. Histoire littéraire, périodisation, définition (« Définir »)
  2. Poétique descriptive, fonctionnement textuel (« Modéliser »)
  3. Rapprochements, comparaisons, transgénéricité (« Corréler »).
- I. Le genre libertin existe, je l'ai lu De tout temps, le libertinage...

Jean-Christophe Abramovici pose fermement le cadre historique et chronologique des débats, à partir des tentatives de typologie du genre de Pierre Bayle et de La Mettrie et des critères qu'elles proposent ou rejettent (dichotomie obscène/galant, rôle de l'illustration, dimension linguistique). Il affirme d'emblée l'extrême porosité des frontières qui pose en effet problème à tout discours critique prenant pour objet la littérature libertine en tant qu'ensemble constitué. Explorant lui aussi la question des limites chronologiques du genre, Michel Delon se penche sur le cercueil du libertinage des Lumières et examine des éléments-témoins caractéristiques tels que le portrait, le décor, la conduite du récit et le statut de l'histoire, de part et d'autre d'une ligne de fracture constituée par Sade et la Révolution, pour conclure à la mort d'un libertinage de séduction au profit d'un libertinage criminel, de plus en plus étroitement dépendant des soubresauts historiques. Convoquant tour à tour les voix de différents démons (la paresse, la tentation, etc.) Jean-Pierre Dubost pose d'une autre manière la question de la transhistoricité du genre. Il introduit les notions d'érotologie, moderne, et d'érotographie, antique ou renaissante, afin de montrer que la spécificité de la textualité libertine réside dans une poétique de l'intertextualité.

Il faut cerner le genre

Peter Cryle s'appuie franchement sur la théorie des genres pour tenter de cerner le phénomène libertin. Au terme d'un parcours semé d'embûches, après avoir prêté attention aux pratiques liminaires des auteurs et à leur rhétorique des plus tortueuses (dénégations, prétérations, contradictions), l'auteur avoue que le genre, en tant qu'outil conceptuel, pose plus de difficultés qu'il n'en résout en l'occurrence. Caroline Fischer s'efforce elle aussi de cerner le genre et choisit de présenter un

catalogue des ratées d'une entreprise typologique décidément périlleuse, avant de proposer une nouvelle catégorie, celle de la "littérature excitante", le roman libertin étant précisément situé "à l'intersection du roman philosophique et de la littérature excitante". Inspiré par la même volonté de cerner l'objet "genre libertin", d'en préciser la cartographie en explorant les genres proches, Philip Stewart interroge quant à lui les diverses définitions de la pornographie en passant en revue les critères définitionnels possibles : intention, effets, contenu, histoire des pratiques. Au passage, il critique certaines thèses désormais classiques de J-M. Goulemot ou de R. Darnton. Au terme de ce parcours, le critique confesse l'échec d'une approche théorique et catégorielle : « La pornographie n'est pas plus que le libertinage ou l'érotisme une catégorie fermée », (p. 96) et invite le lecteur à se reporter à une série d'exemples.

Se moquant des égarements des critiques dans leur exploration du roman libertin, Jean Goldzink appelle, d'une plume acérée, à restreindre l'acception donnée au terme de « récit libertin » pour en écarter impitoyablement ce qui relève des catégories de l'obscène et de l'érotique. Il cherche la frontière, la source du roman libertin, en multipliant lui aussi les définitions négatives, à la recherche des ancêtres et inspireurs de Crébillon, élu romancier libertin paradigmatique par la plupart des intervenants. À l'opposition pornographique/libertin, il en substitue une autre : libertins noirs/libertins blancs, désignant par là la distinction entre un libertinage "noir" qui correspond à un mode nouveau des rapports mondains et un libertinage "blanc" d'essence classique, strictement individuel et déviant. J. Goldzink conclue plaisamment par des règles d'"hygiène sémantique" qu'il juge pourtant inapplicables : substituer le terme de *libertinisme* au libertinage classique et restreindre l'usage de *libertin* aux fictions du XVIIIe qui le méritent. Il termine sa communication par un constat désabusé sur la séduction exercée par le mot *libertinage* sur des universitaires avides de classement et de catégories.

Bouclant la boucle de la fin du libertinage des Lumières, Valérie Van-Crugten-André nous emmène vers les textes moins connus de la période révolutionnaire et impériale et rappelle en quelques lignes claires et nettes le trajet des termes et la problématique du colloque. C'est à un autre type de vision surplombante qu'elle nous convie en se livrant à un intéressant exercice d'historiographie, interrogeant dictionnaires, critiques post-soixante-huitardes et manuels scolaires, pour montrer que notre conception actuelle de ce qui relève ou non du champ du libertinage est tributaire d'une tradition critique moderne. L'auteur brosse un tableau panoramique de la littérature du libertinage (plutôt que libertine), de la révolution à la restauration monarchique, en insistant sur l'importance croissante de l'argent dans les textes de la fin du XVIIIe siècle, tant comme thème que comme motivation

de l'écriture, pour finalement plaider en faveur d'une réévaluation de la place du roman du libertinage dans l'histoire littéraire.

Comme on pouvait le supposer vu l'ampleur et l'importance des questions posées (« qu'est-ce que le libertinage? », « qu'est-ce que la pornographie ? »), la première section, qui s'efforce de cerner l'objet "genre libertin" est indéniablement la plus périlleuse pour des auteurs souvent écartelés entre deux discours : un monde sépare l'ordure et la gaze (Gervaise de la Touche et Crébillon pour le dire vite), *et pourtant* on sent bien qu'elles ont quelque chose de commun : intention, lexique, dispositif de lecture, contexte politique, dimension subversive, tous les critères sont tour à tour invoqués pour tenter de délimiter ce qui est perçu comme un ensemble mais qui échappe obstinément à la définition et au balisage.

L'objet étudié (quelle que soit l'étiquette qu'on lui accole : le libertinage, le roman libertin, le roman du libertinage, la littérature excitante, le libertinage blanc ou noir...) se dérobe sans cesse au désir, fort légitime, de classification du critique. Au-delà de la qualité et de la diversité des approches et du caractère très enjoué (pour rester sobre) de certaines communications, il se dégage de la réunion de ces points de vue le constat du caractère éminemment fuyant de cette catégorie. Partis pour fixer l'usage des termes, les auteurs de la première section avouent avec honnêteté les limites de définitions sans cesse mises en échec, de généralisations contredites par de trop nombreuses exceptions et de frontières génériques et chronologiques constamment traversées et retraversées.

II. Par exemples : les mots et les choses du libertinage

Les auteurs des sections II et III, plus prudents, s'arriment solidement à la description d'un tableau historique et à quelques exemples, ce qui limite les possibilités d'égarements.

La deuxième section se lance dans l'exploration de modèles narratifs, s'intéresse aux paradigmes, à un détail, une séquence ou un objet jugés caractéristiques de ce genre en constante fuite. C'est donc la section du séquençage et de l'analyse des dispositifs narratifs archétypaux, de la poursuite des mots et des choses les plus saillants du libertinage : le « moment », la « collection », les corps-objets, le « coup », les sofas...

René Démoris entame les tentatives de « modélisation » en proposant une lecture des textes libertins par le biais de l'esthétique et du discours sur la peinture, les tableaux étant « traités comme des objets d'amour ». Il pose une forte analogie entre deux situations de parole : le dialogue entre Damon et Pamphile dans les *Conversations sur la connaissance de la peinture* de Roger de Piles et la leçon de l'Etoile, conversation où le roué Versac instruit son disciple, le jeune Meilcour, en matière de savoir-vivre libertin. La notion de collection désigne la parenté des deux

entreprises : "la conduite du bon collectionneur et du libertin semble bien répondre à une peur d'investir qui caractérise l'économie de la première moitié du XVIIIe siècle, préférence étant donnée aux activités de commerce ou de finances sur les activités productrices, dans des opérations autorisant sans cesse le retrait de l'investissement et son déplacement vers un autre objet." Il poursuit en explorant le motif de l'oralité, stade régressif qui frappe à la fois le libertin et le collectionneur, tous deux soucieux de tout consommer, de ne rien « laisser perdre ». Faute de pouvoir supporter le risque de l'identification à l'objet d'amour, le libertin et le collectionneur choisiraient de ne pas choisir et de passer d'un objet à l'autre, dans un processus d'échange généralisé et infini.

Partant de la tendance pédagogique de la veine libertine, Pierre Hartmann démontre la réversibilité des *libido sciendi* et *concupiscendii* et interroge la naturalité du désir sur laquelle se fonde le roman libertin, afin d'étudier la dialectique nature / éducation où l'exemple joue un rôle de médiateur. L'auteur dégage ensuite un canevas conceptuel de six séquences invariantes. Il voit une ligne de partage entre les romans relevant du modèle de *Thérèse philosophe*, caractérisés par l'importance de la figure de l'initiateur et ceux qui correspondent au modèle du *Portier des Chartreux* et représentent une "auto-éducation du sujet désirant". Finalement, l'auteur regrette de ne pouvoir utiliser la thématique de l'éducation comme critère définitoire du genre libertin (les romans pornographiques et de prostituées n'y recourent pas sérieusement), mais conclue en affirmant que « ce qui fut longtemps la raison d'être du genre libertin » est la "conjugaison de la nature et de l'éducation au service de l'émancipation ».

Le point de départ de Dominique Hölzle est un autre sous-genre plus délicat, celui du roman galant, caractérisé par le rôle essentiel qu'y joue la notion de moment, « instant d'extase, qui naît de la suspension de la volonté des amants ». Paradoxal point culminant de la séduction libertine, le « moment » menace les principes de « maîtrise de soi et d'assurance rhétorique » du libertin. C'est pourquoi il donne lieu à une élaboration théorique sans cesse mise en échec, le « moment » (comme le genre ?) se dérochant aux tentatives d'analyse et de verbalisation.

Florence Lotterie revient sur la notion d'intertextualité en analysant le principe de répétition qui est à l'œuvre dans la tradition du libertinage aristocratique et mondain. Elle montre que le libertin s'attache à faire varier les détails du récit de séduction, exerçant ainsi son imagination créatrice et lit les *Liaisons dangereuses* comme un affranchissement de la logique mimétique et répétitive du récit de séduction de la part d'un Valmont qui serait contaminé par le code sensible.

Catriona Seth examine les corps-meubles et les meubles-corps pour montrer que la réification des corps et leur mise en circulation sont caractéristiques des récits libertins. Elle suit le trajet de cette collusion entre corps vivants et meubles

instrumentalisés depuis la simple métaphore favorisée par la polysémie de certains termes (coiffeuse, bergère) jusqu'à l'application littérale qu'en fait Sade, en passant par les contes de fées qui transforment par magie les êtres en objets.

Jean Sgard propose une utile typologie des romans libertins (conte oriental, récit de métamorphoses, carrière de prostituée, récit des plaisirs, carrière du séducteur, satire sociale) et voit dans *Le Sopha* de Crébillon à la fois une anthologie critique et une réflexion sur le genre. Il montre comment les classements contemporains empiriques (à partir du catalogue de bibliothèques d'auteurs ou de simples lecteurs) ou plus théoriques (Lenglet-Dufresnoy) regroupent les deux sous-groupes du roman satirique et du conte galant, en déplorant à son tour les limites de la réflexion sur le genre.

Patrick Wald-Lasowski ferme la marche de cette deuxième section en conviant le lecteur à une promenade sémantique à travers le roman libertin. Il suit le fil d'un mot, le mot «coup», dont les diverses acceptions engagent une réflexion sur la temporalité et la philosophie du libertinage.

### III Croisements et hybridations génériques

La troisième section est celle des mises en rapport transgénériques : romans/journaux, romans/lettres, romans/autobiographie, romans/théâtre, romans/contes. De tels croisements s'avèrent productifs et éclairants.

La plupart des communications de cette section adoptent en effet une approche sérielle (ou au minimum comparative) qui se révèle particulièrement bien adaptée à la littérature "libertine" (après lecture du recueil, bien hardi celui ou celle qui emploie ce terme piégé sans des guillemets protecteurs...). Christophe Cave s'emploie à délimiter l'aura du terme libertin à partir des *Mémoires secrets*, autrefois attribués à Bachaumont, en examinant aussi par comparaison la *Correspondance littéraire* et d'autres périodiques. Il montre que le "genre" libertin est constitué par la définition d'un paradigme et d'une bibliothèque concrète où seraient rangés les objets-livres libertins, les deux grandes références étant les *Liaisons dangereuses* et *Le Portier des Chartreux*. Il interroge ce corpus en proposant une manière de sociogramme du terme *libertin*, entreprise utile, dont la lecture est cependant parfois gênée par de trop nombreuses subdivisions. Un grand nombre de pistes sont suggérées pour l'étude du genre libertin et est particulièrement soulignée l'existence d'un continuum entre le libertinage de société et le libertinage des textes, à travers l'inventaire des phénomènes de passages et d'échanges de l'un à l'autre. Mobilisant un très vaste ensemble de textes de fiction, Henri Coulet étudie les jeux de miroir, d'échos et d'inversion entre roman libertin et roman dit moral, en montrant comment s'opère au cours de la période une forme de moralisation du libertinage et en attirant à nouveau l'attention sur les ambiguïtés de la distinction et les difficultés de définition.

Jean Mainil s'intéresse à la subversion traditionnellement reconnue au roman libertin pour la comparer et la réévaluer à l'aune de celle du conte de fées libertin (pas toujours de fées libertines). Benoît Melançon interroge un corpus de textes épistolaires libertins tardifs pour explorer « une structure profonde de l'épistolarité des Lumières : la nécessité d'être trois pour dire le rapport à deux » et la coïncidence structurale entre libertinage et épistolarité. Pierre Saint-Amand revient enfin sur « l'interface du théâtral et du romanesque » qu'opère le libertinage, en se penchant sur les figures histrioniques du petit-maître et du roué telles qu'elles apparaissent dans les romans et au théâtre.

Gérard Luciani et Marie-Françoise Luna poursuivent cette exploration de l'ailleurs du roman en proposant l'étude d'un poète et de mémorialistes réels. Le premier nous emmène à Venise où, après Guillaume Apollinaire, il nous invite à redécouvrir Giorgio Baffo, un poète patricien étrangement et uniquement obsédé par les fesses (des femmes) et qui exprime son goût (contre toute attente, goût très sombre et mélancolique) en usant de tous les mots et expressions que lui offre le dialecte vénitien du XVIIIe siècle. Marie-Françoise Luna compare les acceptions et emplois des termes « libertins » et « débauchés » (mais aussi « roué », « voluptueux » ou « séducteur ») chez quatre mémorialistes du XVIIIe siècle, en donnant un aperçu de quatre parcours de vie.

La mise en rapport à laquelle procède la communication de Jean-François Perrin est d'un autre ordre puisqu'il analyse les diverses façons dont Rousseau, à travers son opposition au libertinage de mœurs, peut aider à traiter la question. Il montre d'abord comment Rousseau réinvestit un matériau et des scénarii licencieux pour les inclure dans une dialectique et une généalogie de la dégénérescence des sociétés. Il conduit ensuite une analyse sur la réflexion générique de Rousseau à l'endroit du roman dit libertin : « il prend la généricité comme un interprétant, comme un élément de la construction du sens par le lecteur ; il la saisit fondamentalement à travers le processus que nous appelons aujourd'hui la réception » (p.291), tout en précisant que Rousseau associe à cette interprétation par la réception une approche par l'intention, vicieuse ou vertueuse, de l'auteur. Le critique montre enfin comment Rousseau dénonce constamment une aliénation des signes et notamment des signes linguistiques, qui seraient contaminés par une équivoque et un implicite obscène propres à la langue française, la problématique revêtant forcément, chez Rousseau, comme dans toute réflexion sur le genre libertin, une dimension politique et sociale.

### Conclusion

D'abord une impression de lecture : on peut être frappé par le ton particulier de ces actes qui font entendre des voix vivantes. Plusieurs auteurs narrativisent d'ailleurs leur critique et se mettent en scène aux prises avec les difficultés de ce voyage dans



le libertinage. Ce n'est pas le moindre effet d'un genre qui décidément n'est pas comme les autres et d'un terme, *libertin*, qui charrie trop de fantasmes pour être aisément manipulable et simplement « utilisable ».

L'un des intérêts de cet imposant recueil (complété par une bibliographie critique de 15 pages et deux index) est de proposer un vaste panorama de la littérature et des problématiques libertines, mais aussi de systématiser les questions de méthode et de dénomination qui se posent forcément à propos du texte libertin. L'objet choisi a beau être cohérent, il imprime cependant au volume l'empreinte de ses refus à l'égard de la hiérarchie littéraire et des normes morales. Comme si les critiques modernes héritaient des embarras de la langue et de la pensée (celle des auteurs, des commentateurs, des lecteurs) pour décrire une littérature qui n'en finit pas de sortir de l'Enfer.

Au-delà des discussions et réflexions sur les termes et les frontières – et des apories sur lesquelles elles viennent parfois buter – l'un des enseignements les plus précieux (le plus rassurant peut-être) réside peut-être dans la conclusion à laquelle l'ouvrage conduit son lecteur : la littérature libertine manifeste encore et toujours son irréductible liberté et son anarchie fondamentale. En dépit (ou en vertu ?) de toutes les questions que le terme continue de susciter, il serait vraiment dommage d'en restreindre trop strictement l'usage et de le condamner à des emplois sécurisés par des guillemets ou des italiques.

## PLAN

---

## AUTEUR

---

Florence Magnot-Ogilvy

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : [florencemagnot@wanadoo.fr](mailto:florencemagnot@wanadoo.fr)